

Rapport public Parcoursup session 2025

ESPL - école supérieure des pays de la loire - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

ESPL - école supérieure des pays de la loire - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage (33663)

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de contrats saisis |
|---|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|---------------------------|
| ESPL - école supérieure des pays de la loire - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage (33663) | Jury par défaut | Tous les candidats | 10 | 151 | 7 |

Les critères utilisés en 2025

| Champs d'évaluation | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|--|---------------------------------|
| Résultats académiques | Bulletins scolaires | Bulletins de notes | Très important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | - Appréciations des professeurs et notes | - Bulletins de notes et fiche Avenir | Très important |
| Savoir-être | Posture professionnelle | Projet et posture au moment de l'entretien | Très important |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Motivation | Echange au moment de l'entretien | Très important |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Parcours professionnel et personnel | CV | Très important |

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

L'étudiant doit avoir obligatoirement suivi des cours de LV1 (Anglais) ainsi que de LV2 (Espagnol, Allemand, Italien...) sur leur année de terminale.

Nous attachons une importance particulière à l'assiduité et à l'implication de l'élève dans son parcours scolaire.

Un nombre important de retards et/ou d'absences injustifiées, ainsi que des appréciations globales négatives concernant le sérieux ou l'investissement, peuvent constituer des éléments déterminants pour ne pas retenir une candidature.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La participation des lycéens à une cordée de la réussite est effectivement prise en compte lors de l'examen des vœux, car elle constitue un élément qualitatif valorisant du dossier. Elle traduit l'engagement du candidat, sa motivation et sa capacité à s'impliquer dans un dispositif d'accompagnement exigeant. Cet investissement peut donc constituer un atout au moment du classement des candidatures.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'analyse des notes, l'assiduité et l'appréciation des professeurs constituent des indicateurs essentiels pour évaluer à la fois les performances académiques, l'engagement de l'élève et la qualité de son comportement en classe.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- Disposer de compétences relationnelles à mobiliser dans les métiers propres au secteur du tourisme
- Capacité à évoluer dans des environnements numériques et digitalisés
- Disposer de compétences pour travailler en équipe pour la réalisation de projets
- Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie
- Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale, en langue française et au moins dans deux langues vivantes étrangères (dont l'anglais)
- S'intéresser au management des entreprises et à leur environnement économique et juridique
- Avoir une bonne culture générale, en particulier en histoire et en géographie

Signature :

Cecile DELRUE,

Chef d'établissement de l'établissement ESPL -
école supérieure des pays de la Loire